

## **PROCES – VERBAL de la SEANCE du CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **DU JEUDI 8 OCTOBRE 2020 à 17h15**

Le Conseil d'Administration s'est réuni pour la 1<sup>ère</sup> séance ordinaire de l'année scolaire sous la présidence de Mme Dubord, Principale du collège.

Absents excusés : Mme Castera, Mme E Polsak Kapacin, Mme B Zerguit Mme Alary et Mme Delas  
Absents excusés remplacés : Mme Catanese par Mme Billot, Mme Charlier remplacée par Mme Avalis,  
M Breuil par Mme Jouannique, M Gauthier par M Chambon.

Mme la Principale propose Mme Mailhac Gestionnaire, comme secrétaire de séance  
Approbation à l'unanimité du secrétaire de séance  
Accueil de M Falco, élu à la communauté de communes, représentant la ville d'Auch  
Le quorum étant atteint (19 présents), la séance est ouverte à 17h25

#### **I. Délibération sur Saisine du Chef d'Etablissement : fonctionnement administratif et général de l'établissement**

##### **1.1 Approbation du présent ordre du jour**

Mme la Principale propose aux membres de **rajouter ces points à l'ordre du jour** :

Convention Grand Auch,  
Répartition BOP 141 : complément  
Décision budgétaire modificative n°4  
financement prestation comédienne pour projet 3<sup>ème</sup>,  
Demande de location internat

**Et de rajouter les questions diverses suivantes :**

garage à vélos, utilisation des casiers, utilisation du téléviseur dans le hall, choix de maintenir les professeurs dans leurs salles, accueil des parents en dehors des heures de sortie ou d'entrée,  
**et de sursoir à la question** : Avenant à la convention de travaux laverie

**Les propositions de Mme la Principale sont approuvées à l'unanimité des membres ayant droit de vote.**

##### **1.2 Approbation des procès verbaux du conseil d'administration du 28 juin 2020**

Madame La principale fait un rappel des grandes lignes du procès verbal du 28 juin  
Répartition de la DGH pour l'année 2020/2021, conventions diverses, manuels et fournitures scolaires, DBM

Le procès verbal du 28 juin 2020 est approuvé à l'unanimité par les membres.

Départ de Mme Avalis : 18 votants

## **2<sup>ème</sup> tour**

**10 élèves affectés en voie professionnelle et 1 redoublement donc 33.39% en 2de pro**

## **2. La vie intérieure de l'établissement**

### **2.1 Dates et horaires des permanences des vacances**

Pendant les permanences des agents, le chef d'établissement ou l'adjoint au chef d'établissement ou l'adjointe gestionnaire ou une Conseillère Principale d'Éducation sera présent. M. l'agent chef ou M. le chef de cuisine sera présent lors des permanences de leurs services respectifs.

Mme la Principale rappelle qu'une note d'information est transmise aux différents services.

Plusieurs jours de permanence sont assurés au sein de l'établissement :

- **Vacances de Toussaint** : 2 jours : lundi 19 et mardi 20 octobre 2020
- **Vacances de Noël** : fermeture administrative (présence des personnels du conseil départemental 2 jours)
- **Pour les vacances d'hiver** : 2 jours : lundi 15 et mardi 16 février 2021
- **Pour les vacances de printemps** : 2 jours : lundi 19 et mardi 20 avril 2021
- **Pour les congés d'été** : permanences assurées du 7 au 13 juillet 2021 et du mercredi 25 au lundi 30 août 2021 pour l'ensemble des personnels.
- **Rentrée des élèves le mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021**, pré-rentrée le mardi 31 août 2021 (**à confirmer dates non encore communiquées**)
- **Pont de l'Ascension** : du mercredi 12 mai après les cours au lundi 17 mai au matin

Le calendrier des permanences des vacances est approuvé à l'unanimité des membres

### **Ayant le droit de vote**

### **2.2 Fixation des règles d'organisation de l'établissement : calendrier de l'année scolaire 2020-2021**

Ils ont été définis afin de permettre un équilibre des trois trimestres. Professeurs et élèves ont connaissance du déroulement de l'année, sous réserve de modifications liées éventuellement à la situation sanitaire.

Le calendrier des conseils devra être élargi afin de permettre à M le principal Adjoint de poursuivre sa formation statutaire

***Le calendrier des rythmes scolaires est approuvé à l'unanimité des 18 votants.***

Le calendrier du 3<sup>ème</sup> trimestre sera précisé ultérieurement en fonction des directives de l'orientation.

### **2.3 Conventions**

#### **1/ Convention avec le RCA (comité Départemental de Rugby du Gers)**

Il convient de renouveler la convention qui permet à la section rugby de fonctionner (horaires, coordination assurée par Mme maris, intervention d'un entraîneur diplômé, modalités de recrutement des élèves) et d'utiliser les terrains d'entraînement du stade de la ville d'AUCH

Convention renouvelable chaque année .

La convention est approuvée à l'unanimité des 18 votants

### **2.4 exercice attentat/intrusion (pour information)**

Un exercice intrusion aura lieu le mercredi 14 octobre dans la matinée conformément aux directives académiques et départementales.

Tous les élèves de 6<sup>ème</sup> ont bénéficié d'une réunion de sensibilisation et 8 élèves de 3<sup>ème</sup> participeront à l'exercice en temps qu'observateurs, ils ont bénéficié d'une formation dans ce sens.

Le conseil départemental du Gers a prévu l'installation des alarmes afférentes aux différents types de PPMS (attentat, intrusion, alerte chimique, tempête...) dans les collèges du Gers, la crise sanitaire a retardé les travaux

### **3.6 Convention de prestations de service : Paye en EPLE**

La convention a pour objet l'adhésion au groupement de services dont le support est le lycée polyvalent Déodat de Séverac de Toulouse, dit « le façonnier » pour gérer les opérations de rémunération de tous les contrats employés (vacataires compris) pour l'établissement employeur.  
Les opérations se réalisent à titre gratuit entre le façonnier et l'établissement employeur.

Vote : 18 pour 0 abstention 0 contre
--------------------------------------------

### **3.7 Avenant n°1 à la convention de groupement de commandes : travaux laveries**

Mme l'Adjointe gestionnaire indique que cette question sera présentée lors d'un prochain CA suite aux remarques faites sur le projet initial et du fait que les travaux sont reportés en 2023

### **3.8 Délégation de pouvoir de régisseur à un mandataire**

Il est soumis aux membres une délégation de pouvoir à un mandataire. En qualité de régisseur de recettes au collège Carnot à AUCH, Mme Mailhac donne délégation de pouvoir à Mme Laurie Avalis pour effectuer des opérations financières liées à la régie : encaissement de chèques et d'espèces, décaissement de la régie, signature de tickets de remise de bordereaux de chèques.

Mme Mailhac rappelle la situation du secrétariat d'intendance avec une demande de compensation restée sans réponse.

Vote : 18 pour 0 abstention 0 contre
--------------------------------------------

### **3.9 Financement : prestation d'une comédienne**

Dans le cadre du « défi oratoire », tous les élèves de 3<sup>ème</sup> vont bénéficier d'un entraînement à l'oral par une comédienne de la compagnie Kiroul pour un montant de 453.65 € réparti entre le collège et le FSE

Vote : 18 pour 0 abstention 0 contre
--------------------------------------------

### **3.10 Répartition crédits complémentaires BOP 141**

Mme l'Adjointe Gestionnaire présente la répartition des crédits complémentaires alloués pour le BOP 141 : 2 014€. Elle indique que ces crédits seront utilisés prioritairement pour les demandes de manuels scolaires et un reliquat sera utilisé pour les TICE.

Vote : 18 pour 0 abstention 0 contre
--------------------------------------------

### **3.11 Décision budgétaire modificative n°4**

Suite à la répartition des crédits complémentaires du BOP 141, la DBM n°4 est présentée pour vote aux membres.

Vote : 18 pour 0 abstention 0 contre
--------------------------------------------

E/ Circulation des parents

Les parents sont autorisés à rentrer dans le collège avec port du masque et signature du cahier. Certains parents ne voient pas toujours où se présenter et la vie scolaire leur demande de signer. Le cahier de signature pour les sorties sera amené au portail.

Il est dommage que des élèves attendent 30 minutes ou plus devant le collège que les parents viennent les chercher.

Une information ENT et une note seront rédigées à destination des familles avec des horaires plus contraints (aux heures réelles de sorties des élèves) et rappel de la posture vigipirate à mieux respecter

Les parents seront amenés à prendre rendez vous autant que possible avant d'être admis à rentrer dans l'établissement

Ils attendront leurs enfants devant le collège sauf urgence.

F/ Convention Grand AUCH

La convention sera présentée lors du prochain conseil d'administration

G/ Demande de location de l'internat

Dans le cadre du festival Circa, il a été demandé la location de l'internat du collège pendant les vacances scolaires d'octobre

En raison de la crise sanitaire et en l'absence de personnels d'entretien pendant toute la période des congés, les membres du Conseil d'administration approuvent la décision de la direction de l'établissement de ne pas louer l'internat durant les vacances de Toussaint.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25

La Secrétaire

Mme Mailhac

La présidente

Mme Dubond

